

— L. A. —

# SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

## SOMMAIRE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Retraite sacerdotale mensuelle. — V Lettre de Mgr l'archevêque de Montréal au sujet de la démonstration socialiste, projetée pour le 1er mai. — VI Prières des Quarante-Heures. — VII Le cinquantième des Petites-Filles-de-Saint-Joseph, à Notre-Dame-de-Lourdes. — VIII Nos étudiants en médecine et leur banquet. — IX L'analyse grammaticale et l'analyse logique. — X Apostolat de la prière.

## AU PRONE

Le dimanche, 12 mai

On annonce :

L'office et le jeûne de samedi ;

La fête et la neuvaine de la Pentecôte ;

La collecte pour les Ecoles du Nord-Ouest ; *dans le dioc. de Joliette :*  
pour la Propagation de la Foi.

## OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 12 mai

Les DIVERS OFFICES DE CE JOUR :

L'Eglise fait en ce jour l'office du dimanche dans l'octave de l'Ascension qui réduit à une simple mémoire la fête des Ss. Nérée, Achillée, Domitille vierge et Pancrace, tous martyrs. Nérée et Achillée étaient frères et avaient été baptisés par saint Pierre. Ils étaient au service de la princesse Flavie Domitille, mère de l'empereur Domitien et comme eux chrétienne. Leur zèle pour le salut de la princesse, les portèrent à la décider de garder la virginité plutôt que d'accepter la main du comte Aurélien. Elle fit sa consécration comme épouse de Jésus-Christ en présence de saint Clément successeur de saint Pierre qui lui donna le voile des vierges. Mais son fiancé la dénonça comme chrétienne, ainsi que Nérée et Achillée. Ceux-ci furent les premiers questionnés, puis affreusement tourmentés. Enfin, de peur que leur constance ne convertit les témoins, on leur fit trancher la tête le 12 mai de l'an 98. — Domitille fut exilée. On lui associa ses deux sœurs de lait Euphrosine et Théodora, qui païennes avaient mission de lui faire renoncer à sa proposition. Mais ébranlées, puis convaincues par la sagesse des raisons de Domitille, elles se convertirent. A cette nouvelle, Aurélien ne se posséda plus de rage et obtint du consul, homme cruel et ennemi du

christianisme, qu'il incendiât leur maison. Ainsi elles consumèrent leur glorieux martyr dans le feu, qui cependant laissa leurs corps intacts, agenoillés au milieu des cendres. Il ne faut pas confondre cette sainte avec sa tante, Domitille l'ancienne, sœur de l'empereur Domitien et qui épousa saint Flavius Clément. Les corps des Ss. Nérée et Achillée reposent à Rome dans l'église de leur nom au sud de la ville sur l'emplacement célèbre de Fabiola. Le corps de sainte Domitille leur a été associé.

Panrace, né d'une noble famille de Phrygie, en Asie Mineure, et devenu orphelin dès son jeune âge, fut recueilli et élevé par son oncle maternel Denis. Tous deux encore cathécumènes, ils se rendirent à Rome et demandèrent au pape saint Caïus (fêté le 22 avril, voir le n. 15 de la *Semaine*) de les faire instruire davantage et de leur faire donner le baptême. Après leur baptême, ils conçurent un vif désir du martyre, mais Denis mourut avant de voir son vœu exaucé. Panrace fut plus heureux, puisque malgré toutes les sollicitations de Dioclétien ami de son père, il demeura inébranlable dans sa croyance et fut décapité, à l'âge de quatorze ans, le 22 mai 304. Il est honoré dans le même office, quoique mort deux siècles plus tard. Denis n'a qu'une mention au martyrologe.

Saint Anselme, dont on commence aujourd'hui l'office (remis du 21 avril au 13 mai), italien d'origine, fut élevé dans une vive dévotion envers la sainte Vierge. Il vint en France suivre les cours de philosophie du célèbre Lanfranc, prieur des Bénédictins de l'abbaye du Bec en Normandie. Anselme entra chez ces Bénédictins. Religieux modèle, il devint prieur à Caen, lorsque son maître fut nommé archevêque de Cantorbéry en Angleterre. Sa vertu croissant avec l'importance de ses charges, il se gagna le cœur de ses religieux par sa douceur et sa charité. A la mort de Lanfranc, le roi Guillaume le Roux le nomma à l'archevêché de Cantorbéry. Mais il refusa, jusqu'à ce que les revenus d'évêchés vacants dont le roi s'était emparés, fussent remis. Il eut longtemps à lutter contre ce roi fourbe et ambitieux et ce n'est que trompé par des promesses qui ne furent pas gardées, qu'Anselme prit possession de son siège. Archevêque, il montra autant de prudence et de douceur, de zèle et de fermeté, qu'il avait montré de ferveur et de piété comme religieux, de science et de talent comme professeur. Ses contemporains l'honorèrent du titre de " moderne Augustin ". Malgré sa santé délicate, les persécutions et les travaux, il écrivit un grand nombre d'ouvrages pleins de science et de piété, mais surtout remarquables par son amour envers Jésus et Marie. Anselme fut un génie et l'un des plus beaux esprits du moyen âge. Il porta la philosophie dans la religion pour éclairer ce que la religion présente d'accessible à l'esprit humain, et la religion dans la philosophie pour suppléer à ce que la philosophie présente d'insuffisant. Une maladie de langueur vint attrister ses dernières années. Il voulut expirer sur la cendre et recouvert d'un cilice après avoir été seize ans évêque. Il fut déclaré Docteur de l'Eglise par le pape Clément XI, au 18e siècle.

20 D

M

Néré

cens.

mos

Le

églis

vigil

Peni

C

géné

mes

du :

nité

cipi

au f

tier

leu

di

g'

l'

p

la

ti

## 20 DISPOSITION DE CES DIVERS OFFICES :

Messe du dim. dans l'oct. de l'Ascension, *semi-double* ; mém. des Ss. Nérée, Achillée et comp., puis de l'oct. ; préf. et *Communicantes* de l'Ascens. — I vêpres de S. Anselme E. D. (du 21 avril) ; hymne *Iste... supremos* ; mém. 1o du dim., 2o des Ss. Mart., 3o de l'oct.

**Le samedi, 18 mai**

Lecture ou chant des six prophéties (et bénédiction de l'eau, *dans les églises où l'on baptise*) ; litanies des saints (du samedi saint) et messe de la vigile de la Pentecôte, *double de 1e cl.* ; une seule oraison ; préface de la Pentecôte.

**TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES****Le dimanche, 17 mai**

Comme la fête de la Pentecôte est privilégiée contre tout office (Rub. génér. du brev., titre X n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire, ni en ajouter la mémoire à celle du jour (Rubr. génér. du missel, titre VI ; décret génér. du 2 déc. 1896, III, n. 3754). La solennité des titulaires dont l'office tombait la semaine précédente a été anticipée au 12 ; celle des saints dont l'office tombe cette semaine sera différée au 9 juin, mais les titulaires (comme S. Pierre, S. Célestia et S. Padentienne) dont l'office tombe en ce jour n'ont pas cette chance de solennité leur office seul étant remis (sans octave). J. S.

**RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE****Mardi, 7 mai, au grand-séminaire**

Les exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé du diocèse de Montréal se font chaque deuxième mercredi du mois, au grand-séminaire. Ils seront cette semaine, à cause de la fête de l'Ascension, *anticipés* au mardi, le 7, et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.

LETTRE  
DE  
MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

Au sujet de la démonstration socialiste

PROJETEE POUR LE 1er MAI



Le dimanche, 28 avril, Mgr l'archevêque de Montréal a lu lui-même de son trône, à la cathédrale, l'importante lettre suivante à tous les catholiques de sa ville épiscopale.

Archevêché de Montréal, le 28 avril 1907.

Nos très chers frères,

Des hommes qui se proclament socialistes, non contents d'affirmer par la parole ou par la plume des principes subversifs de l'ordre établi, ont fait l'année dernière, le premier mai, dans les rues de Montréal, une démonstration dont notre population garde un très pénible souvenir. Ils ont paradé, drapeau rouge en tête, et de leurs rangs sont parties des injures à l'adresse de l'Église et de la religion.

Ces injures sont simplement méprisables et nous ne voulons pas leur donner plus d'importance qu'elles en ont ; mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que nous avons été alors en présence d'un incident très disgracieux, qui aurait pu avoir les plus graves conséquences.

Nous observerons surtout qu'il y avait là l'affirmation de doctrines fausses, dangereuses et formellement condamnées par l'Église, comme par la raison et l'expérience des siècles. En effet, le droit de propriété privée est une des bases sur lesquelles la société repose. Or c'est précisément ce droit de pro-

prié  
dan  
crin  
d'en  
plus  
Gi  
pas e  
les n  
notre  
conti  
pour  
Le  
anno  
lerou  
tratic  
No  
puisq  
cette  
notre  
et a p  
avons  
faire  
contre  
Les  
ment  
out o  
aque  
défend  
écom  
ien ai  
onhe  
pré  
sur te

priété que le socialisme combat. Bien plus, il veut montrer dans la propriété la cause de toutes les injustices et de tous les crimes, et par là il souffle au cœur des masses des sentiments d'envie, de haine et de vengeance capables d'engendrer les plus déplorable désordres.

Grâce à Dieu les partisans de ces funestes utopies ne sont pas encore nombreux parmi nous, mais ils s'efforcent par tous les moyens de faire école et d'attirer à eux les ouvriers. C'est notre devoir de les dénoncer, et de mettre le peuple en garde contre leurs enseignements et contre le zèle qu'ils déploient pour faire des recrues.

Les voilà qui provoquent des discussions publiques et ils annoncent bruyamment que dans quelques jours ils renouvelleront, en même temps que leurs amis d'Europe, leur démonstration de l'année dernière.

Nos très chers frères, nous voyons là un danger sérieux, et puisque la première autorité civile de Montréal, Interpellée à cette occasion par des citoyens et par la vaillante jeunesse de notre Université, a reconnu qu'elle avait un devoir à remplir et a promis qu'elle n'y faillirait pas, nous sentons que nous avons, nous, au nom de l'Église dont nous sommes chargé de faire respecter la doctrine et les lois, l'obligation de protester contre ce désordre social que l'on médite.

Les ouvriers le savent; ils peuvent compter sur notre dévouement et notre affection la plus sincère. Nous voulons que partout on les traite avec justice, et qu'on leur donne le salaire auquel ils ont droit. Nous sommes prêt à les protéger et à les défendre chaque fois que leur labeur ne sera pas apprécié et récompensé comme il convient. Ils sont pour nous des fils bien aimés et dans leur famille nous désirons voir régner le bonheur et la paix. Et parce que nous les aimons, nous voulons nous prémunir contre l'erreur et leur signaler les pièges qu'on leur tend.

Donneront-ils jamais un spectacle plus beau que celui des premiers jours de septembre, dans cette fête maintenant établie parmi nous, et appelée la fête du travail chrétien, alors qu'au nombre de douze ou quinze mille, réunis sous les voûtes de Notre-Dame, ils font leur profession de foi catholique et implorent d'une commune voix sur leur travail quotidien les bénédictions du Christ ouvrier ?

Mais aller dans les rues, à la suite de ce drapeau reconnu aujourd'hui partout comme le triste symbole des idées révolutionnaires et anarchiques, s'insurger contre ce qui garantit l'ordre et la paix publiques, déclarer la guerre aux décisions augustes et aux sages directions de l'Église, semer sur le chemin ou dans des réunions tumultueuses des germes de discordes et de trouble, cela n'est pas chrétien, cela n'est pas patriotique, cela n'est pas canadien, et avant que le mal ne devienne trop grave, nous voulons faire tous nos efforts pour le conjurer. Que tous les amis de l'ordre nous prêtent leur concours.

C'est surtout aux catholiques que nous nous adressons en ce moment, c'est à leur conscience que nous faisons appel, et puisque nous avons la mission de les instruire et de les diriger, nous leur faisons un commandement exprès d'avoir en horreur ces faux principes que nous venons d'exposer et de ne pas donner la main aux hommes qui les prêchent.

Nous avons l'assurance qu'ils écouteront notre voix, et que pour être conséquents avec eux-mêmes, pas un d'eux ne vaudra prendre part à ce mouvement socialiste qui n'est qu'une attaque directe contre la société.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL

#### Prières des Quarante-Heures

SAMEDI,	11	MAI	— Saint-Charles, à Montréal.
LUNDI,	13	"	— Saint-Isidore.
MERCREDI,	15	"	— Saint-Placide.

**LE CINQUANTIÈME**  
DES  
**PETITES-FILLES-DE-SAINT-JOSEPH**  
**A Notre-Dame-de-Lourdes**

---



U chapitre huitième de son évangile, saint Luc raconte que, lorsque Notre-Seigneur allait, accompagné des douze, par les villes et les bourgades de la Judée, prêchant le royaume de Dieu, des femmes pieuses, qu'il avait guéries, le suivaient et l'assistaient selon leurs moyens... *et ministrabant ei de facultatibus suis*. Ce sont les mêmes saintes femmes que l'on retrouve sur le chemin du Calvaire et jusqu'aux pieds de la croix.

Rien donc d'étonnant que l'Eglise, continuatrice de la mission du Christ sur la terre, ait toujours béni et encouragé les œuvres de pitié et de charité chrétiennes, qui, de tout temps, ont été naturelles à l'initiative et à la générosité féminines. Que si les femmes n'ont pas la mission de prêcher et doivent plutôt se taire dans l'église — selon le mot de saint Paul : « *Taceant mulieres in ecclesia !* » — il leur reste de se dévouer, de toute leur âme et de tout leur cœur, et, comme il a été dit à Marie de Béthanie, ce n'est pas la part la moins belle.

\* \* \*

On pensait à tout cela, au matin du 25 avril dernier, en assistant à la pieuse et joyeuse célébration du cinquantième des Petites-Filles-de-Saint-Joseph, dans cette chapelle de Lourdes, de la rue Sainte-Catherine, à l'ombre de laquelle se passent, modestes et silencieux, leurs jours si pleins de mérites. Dans le brouhaha des villes et le bruit des affaires, qui dira jamais ce qu'il y a de reposant à contempler la paix des monastères et des cloîtres !

\* \* \*

La fête fut plutôt joyeuse que bruyante, mais cette joie avait bien sa solennité et son éclat. La jolie chapelle avait revêtu sa parure des grands jours. Sous l'action des lumières les belles peintures de l'artiste Bourassa paraissaient plus vivantes. Sur les autels et dans les niches, les saints avaient l'air de sourire aux nombreux bouquets de fleurs, qu'on avait déposés à leurs pieds. Et, surtout, la statue de Notre-Dame, dans sa grotte, au-dessus du maître-autel, sous les feux des douze étoiles qui lui servent de diadème, plus que jamais se montrait aimante et douce à la petite Bernadette, qui, sans doute, en représentait tant d'autres, qui priaient dans la chapelle.

Mgr l'archevêque officiait pontificalement, avec M. le chanoine Dauth, comme prêtre assistant, MM. Chevrier et Portier, p. s. s., comme diacres d'honneur, et MM. Saint-Jean et Giroit, p. s. s., comme diacre et sous-diacre. Des clercs du grand-séminaire remplissaient les fonctions inférieures. M. l'abbé Demers dirigeait les cérémonies.

Beaucoup de prêtres et de religieux assistaient. On leur avait réservé des places à l'avant du chœur. Au chœur pourtant, en face du trône de Mgr l'archevêque, des sièges d'honneur étaient occupés par Mgr Racicot, le Très Rév. Dom Antoine, abbé d'Oka, et M. le supérieur Lecoq, de Saint-Sulpice.

Bon nombre de laïques de distinction, par exemple M. le juge Dubuc, du Manitoba, et M. le Dr Rottot, le doyen de nos médecins, et surtout, un très grand nombre de religieuses, représentant toutes les communautés de la ville, étaient disséminés dans la nef, cependant qu'au jubé de l'orgue les clercs du grand-séminaire avaient pris place, sous la direction de M. Garrouteight, p. s. s.

L'intéressante *schola* ! Disons tout de suite comme elle nous a rendu agréable et doux à entendre le chant de la messe et des divers motets. Il faut ouïr ces jeunes gens, pour compren-

dre tout ce qu'il y a d'expression et de piété dans le chant à l'italienne et selon la méthode de Solesmes ! Il serait à souhaiter vraiment — et pourquoi pas ? — que notre *schola* du grand-séminaire entreprenne bientôt un pèlerinage d'apostolat éducationnel dans chacune des églises de notre ville ! Beaucoup de braves gens seraient étonnées de voir et de *sentir* jusqu'où la vraie musique d'église diffère de celle qu'on nous sert le plus souvent, et l'on goûterait sûrement avec délices les charmes de l'harmonie grégorienne.

\* \* \*

C'est M. le curé Charrier, de Saint-Jacques, le successeur du fondateur, feu M. Antoine Mercier (1), et comme lui prêtre de Saint-Sulpice, qui avait été chargé de prêcher le sermon de circonstance.

Il raconta, avec une simplicité qui convenait admirablement et un tact parfait, les débuts et les développements depuis cinquante ans de l'œuvre des Petites-Filles-de-Saint-Joseph ; il exposa quelles sont les vues supérieures et pratiques qu'elles se proposent dans l'assistance au clergé qui est leur raison d'être ; il montra enfin comment elles s'efforcent de réaliser ces vues.

S'inspirant du passage de saint Luc, que nous avons rappelé plus haut, M. le curé racontait donc comment trois femmes pieuses (2), « qui voulaient suivre Jésus et l'assister dans la personne de ses prêtres », après avoir reçu la bénédiction de Mgr Bourget, et sous la direction de M. Mercier, se fixaient, le 26 avril 1857, le jour du Patronage de Saint-Joseph, dans une

---

(1) M. Antoine Mercier, p. s. s., fonda l'œuvre des Petites-Filles-de-Saint-Joseph en 1857 ; mais il ne fut curé de Saint-Jacques qu'en 1868.

(2) De ces trois personnes pieuses, deux ont persévéré : Mlles Julie Dauth et Rose Mercier.

modeste maison de la rue Sainte-Catherine, à l'angle de la rue Sanguinet ; allaient plus tard, à l'instigation d'un charitable citoyen, feu M. Berthelet, vivre pendant sept ans, dans l'ancienne rue du cimetière, près du *Petit-Saint-Joseph* de la rue Cathédrale actuelle ; puis revenaient résider, pour douze ans, dans la paroisse Saint-Jacques, à la rue Labelle ; et enfin, s'établissaient, elles ou celles qui leur avaient succédé, en 1877, à l'ombre du beau sanctuaire de Notre-Dame-de-Lourdes. Chose singulière, voulue sans doute par la Providence dont il faut toujours admirer les voies, bien qu'elles aient été soutenues plus d'une fois et consolées par la bénédiction ou la visite des évêques de Montréal, Mgr Bourget et Mgr Fabre, les « Petites-Filles », comme elles s'appellent modestement, durent attendre quarante ans, c'est-à-dire jusqu'en 1897, l'approbation officielle et canonique, que Mgr l'archevêque Bruchési, « l'élu du Sacré-Cœur », disait M. le curé, devait leur donner presque au lendemain de son sacre, le 20 septembre 1897. C'était donc bien spécialement par les voies de l'humilité que Dieu voulait appeler à lui la nouvelle congrégation, et, il est légitime de croire que les premiers vœux — émis le 20 mars 1899 — ont dû particulièrement émouvoir ces âmes depuis longtemps impatientes de se donner plus complètement.

C'étaient déjà des religieuses par l'esprit et par le cœur ; elles le devenaient tout-à-fait de par l'approbation de l'autorité. La famille déjà si riche de « ce diocèse incomparable », expliquait M. le curé, s'augmentait d'un foyer, où brilleraient comme dans tant d'autres déjà, la pauvreté, la chasteté et l'obéissance. Et, le sujet l'y portant, le prédicateur rappela, dans un rapide précis d'histoire, les origines et les progrès de la vie religieuse dans Montréal : la Congrégation, l'Hôtel-Dieu et les Sœurs-Grises, dès avant la Cession, plus tard Sainte-Anne, Hochelaga, Sainte-Croix, pour les œuvres d'enseigne-

ment, auxquelles communautés il faut joindre la Providence et les Petites-Sœurs-des-Pauvres, pour les œuvres de charité, puis le Carmel et le Précieux-Sang, pour les œuvres dites contemplatives.....

Qu'avait donc voulu M. Mercier et que se proposent les Petites-Filles-de-Saint-Joseph ? M. le curé l'exposait ensuite avec intérêt. Sous la protection de saint Joseph, qui fut sur terre le père nourricier de Jésus, le souverain prêtre, les Petites-Filles ont pour mission de prier pour les prêtres, les missionnaires, les aspirants au sacerdoce ; elles les assistent aussi matériellement, autant que les circonstances le comportent, en leur confectionnant des vêtements et en en prenant soin. Coïncidence significative, c'est au moment où la petite communauté naissait à la vie que le grand-séminaire prenait une si large extension, à la montagne ! Et s'il était permis, ajoutait le prédicateur, de faire parler ici les chroniques des missions de l'Ouest, comme elles nous raconteraient des choses édifiantes sur la charité des Petites-Filles-de-Saint-Joseph !

C'est dommage vraiment que la plume se doive de donner toutes ces choses en raccourci. Mais il faut nous borner. Ajoutons simplement que M. le curé Charrier termina son allocution en remerciant, avec un réel bonheur d'expression, au nom de la communauté dont il est le supérieur, Mgr l'archevêque de la bienveillance qu'il témoigne en toutes circonstances aux Petites-Filles-de-Saint-Joseph, ce dont du reste sa présence aux fêtes du cinquantième était bien comme la confirmation publique.

\* \* \*

Avant que de bénir les heureuses jubilaires, Monseigneur, de son trône, leur adressa la parole à son tour.

Il allait les bénir, disait-il, leur dire du bien — *benedicere*, — de tout son cœur. Mais il voulait d'abord les remercier. Ces cinquante ans écoulés représentent bien des grâces et bien des

actes de vertu et de dévouement. Il n'est que juste d'en remercier, après Dieu, celles qui ont reçu les unes et accompli les autres.

Monseigneur voulut aussi remercier les Messieurs de Saint-Sulpice — à qui Montréal doit tant ! — de ce qu'ils ont fait pour les Petites-Filles-de-Saint-Joseph. C'est Saint-Sulpice qui les a fondées, protégées, consolées. Sans Saint-Sulpice elles n'existeraient pas ou elles n'existeraient plus. Encore tout récemment un don généreux de ces Messieurs prouvait tout l'intérêt que le Séminaire porte à l'œuvre.

Sa Grandeur se réjouit de la présence à ces fêtes des élèves du grand-séminaire. Ils sont ici, non seulement pour répondre à une invitation et pour « nous donner cette mélodie grégorienne qu'ils exécutent d'une manière parfaite », mais encore pour faire acte de gratitude et de reconnaissance. Car, eux et leurs prédécesseurs, ils doivent beaucoup aux Petites-Filles-de-Saint-Joseph.

Aux dévouées religieuses qui ont vêtu les missionnaires et habillé souvent les séminaristes pauvres, Monseigneur applique, en les modifiant avec un aimable à-propos, les paroles que les Ecritures annoncent pour le jugement suprême : « Venez les bénies de mon Père ; j'étais pauvre et sans vêtements ; vous m'en avez donné ; vous m'en avez donné que vous aviez façonnés de vos mains ! »

« Pour nous tous, évêques et prêtres, termine Monseigneur, vous avez été, mes filles, de charitables bienfaitrices et de pieuses orantes. Restez ce que vous avez été : pauvres, chastes, obéissantes et surtout humbles toujours, comme on l'était à Nazareth ; afin que, dans les jours sans fin de l'éternité, comme aujourd'hui ici-bas, se réalise pour vous la parole du texte sacré : *Et exaltavit humiles*, et Dieu a exalté les humbles ! »

Enfin, Mgr l'archevêque donna à tous la bénédiction solennelle, et annonça qu'en outre il avait le bonheur de communi-

quer aux chères jubilaires une bénédiction spéciale du Souverain-Pontife, qu'un cablogramme du cardinal Merry del Val apportait la veille à l'archevêché ; puis, la messe pontificale se continua, pieuse et belle, dans toute la majesté des rites saints.

\* \* \*

A midi, il y eut banquet, pour le clergé, au presbytère de Saint-Jacques. Dans la soirée, il y eut bénédiction du Saint-Sacrement à la chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes. M. Labelle, p. s. s., directeur du Collège de Montréal, présida cette cérémonie, pendant laquelle les élèves du même collège, spécialement invités, firent les frais de la musique et du chant.

\* \* \*

Et maintenant que commence son second demi-siècle d'existence, nous redisons volontiers, après tant d'autres, à la florissante communauté : *Ad multos annos !*

## NOS ETUDIANTS EN MEDECINE

ET

### LEUR BANQUET

**L**E jeudi, 16 avril, les étudiants en médecine de l'Université Laval ont eu leur banquet annuel. La présence des autorités universitaires et celle de plusieurs hommes marquants de la vie publique ont donné un juste éclat à cette manifestation de nos jeunes amis, où la note aimable et joyeuse ne manquait pas non plus, comme il est naturel. Il nous paraît opportun de souligner ici, et nous le faisons avec bonheur, le caractère franchement catholique des discours et allocutions qui ont été prononcés à ce banquet.

Ce n'est pas tout sans doute de bien parler ; mais il reste certain que les fortes paroles préparent les actes virils, et, trop

souvent, on est exposé par faiblesse ou respect humain à négliger d'affirmer les convictions de sa foi pour que nous n'aimions pas à rendre hommage à la belle attitude qu'ont su garder nos étudiants.

Non seulement les conseils des professeurs et amis des étudiants ont été marqués au coin de la sagesse chrétienne, même ceux de tel invité qui ne partageant pas notre foi en sait reconnaître les puissantes et fécondes influences pour le bien social et l'honneur professionnel ; mais encore, les discours des jeunes gens ont été particulièrement vibrants de patriotisme et de foi chrétienne.

« Ayons la noble ambition, disait le président Godin, par nos efforts réunis, de placer notre Université au premier rang. Sachons donner à l'initiative de ceux qui nous dirigent tout le soutien qu'en justice ils sont en droit d'attendre de nous. Que tous nos mouvements étudiants soient dirigés dans ce but. En agissant ainsi, nous accomplirons non seulement un devoir filial, mais aussi un devoir national. L'Université Laval doit être chère au cœur de tout bon Canadien français, ses succès doivent le réjouir et ses misères le chagriner..... »

« Messieurs, en parlant du Canada et en portant sa santé, disait plus tard l'étudiant Gaston Lapierre, nous sommes conduits à saluer la religion catholique, qui, liée à nos origines, est demeurée respectée dans notre pays. Ernest Renan, rendu à l'apogée de sa carrière d'impiété, disait : « Ces dignes prêtres (les Messieurs de Saint-Sulpice) ont été mes premiers précepteurs spirituels, et je leur dois ce qu'il peut y avoir de bon en moi ». Un tel éloge dans la bouche d'un tel homme vaut bien des pages d'apologie ».

Nous ajouterons, nous, que de telles paroles, dans la bouche de tels jeunes gens, sont, pour les maîtres de leur jeunesse une bien douce récompense, et pour ceux que l'avenir de notre race inquiète ou intéresse, une très heureuse promesse.

A  
dier  
les l  
ran  
mor  
mer  
che  
P  
là u  
  
I  
d'ar  
T  
cou  
diff  
C  
et  
pro  
I  
là,  
pat  
ce  
eff  
mi  
he  
con  
ch  
de

Au resté, l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, dont les progrès constants réjouissent tous les hommes bien pensants, continuera, nous en avons l'assurance, à grouper des jeunes gens d'élite, qui, dans le monde des professions libérales, comme dans celui du commerce, de l'industrie ou du travail, perpétueront dans ce cher pays les traditions qui ont fait l'honneur de notre race.

Pour tous ceux qui s'occupent des œuvres de jeunesse, c'est là une puissante consolation et un gage solide d'espérance.

## L'ANALYSE GRAMMATICALE ET L'ANALYSE LOGIQUE

**L**E directeur de l'*Enseignement Primaire*, cette excellente revue mensuelle que nous avons plus d'une fois louée ici même, vient de nous envoyer son manuel d'analyse grammaticale et d'analyse logique.

Tous nos lecteurs savent que M. Magnan n'en est pas à son coup d'essai. Il y a déjà longtemps qu'il a débuté dans l'art si difficile de composer des livres de classe.

Cette dernière publication met encore son talent en relief, et la place au premier rang parmi ceux qui se dévouent aux progrès de l'Instruction primaire dans notre province.

Disons tout de suite que le noble souci, bien national celui-là, d'imprimer à l'enseignement de l'enfance une orientation patriotique et chrétienne, perce à travers tous les chapitres de ce nouveau manuel ; et que l'on y trouve aussi, fondu sans effort dans l'ensemble des modèles offerts aux élèves et aux maîtres, des leçons textes et utilitaires — qui fournissent une heureuse illustration de ce que l'on appelle en pédagogie la *combinaison des matières* : une ingénieuse industrie pour décharger les programmes et pour doubler la portée éducative des diverses spécialités enseignées.

Nous n'entrerons pas, après ces observations générales, dans un examen détaillé du livre lui-même. Il suffit de constater que l'auteur a parfaitement réussi dans son dessein de suivre le programme officiel de nos écoles, et cela pour chaque degré, élémentaire, intermédiaire et supérieur. C'est un titre à la confiance des instituteurs et des institutrices ; c'en est un également à la confiance des aspirants aux brevets de capacité.

M. Magnan a réuni, au reste, dans son manuel, tous les fruits d'une expérience longue de vingt-cinq ans d'enseignement. Bien que nous soyons en présence d'une première édition, on peut dire, par conséquent, qu'elle a subi « la rude épreuve du feu ».

Nous souhaitons à ce petit volume, de si bonne venue fond et forme, et qui ne coûte que cinquante sous, d'avoir sa place dans toutes nos écoles et d'y être feuilleté tous les jours.

---

## APOSTOLAT DE LA PRIERE

---

### INTENTION GENERALE

Pour le mois de mai 1907, approuvée et  
bénie par Pie X

---

La dévotion au Saint Cœur de Marie

---

### PRIERE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que s'établisse sur la terre le règne du Cœur immaculé de Marie.

*Résolution apostolique* : Répandre partout le culte de Marie.

---